

Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine

Rapport annuel d'activité

2019



ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE
NOUVELLE-
AQUITAINE
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

SOMMAIRE

Édito	P.3
Mission et gouvernance	P.4
Rapport moral	P.7
Structuration de la	
Pêche de Loisir en France	P. 8
Les adhérents	P.10
Ce que la carte de pêche finance	P.11
La Pêche en Nouvelle-Aquitaine	P.12
Les dates marquantes en 2019	P.13
Les partenariats	P.15
Nouveautés 2019	P.16
Carrefour national	P.17
ENEDS	P.18
Tourisme Pêche	P.19
Labellisation de parcours	P.20
Vidéo promotionnelle	P.21
Tour de France	P.22
Gouvernance écologique	P. 23
Bilan et compte de résultats	P.24



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

"SOURCE DE PASSIONS"

WWW.PECHE-NOUVELLE-AQUITAINE.ORG



L'échelle régionale

Depuis 2016 et la création de notre association régionale, nous appréhendons chaque jour un peu plus la nécessité de considérer l'échelle régionale comme étant au cœur de la dynamique de développement du loisir pêche. L'ARP-NA constitue un lieu de concertation, de réflexion et d'action qui permet d'apprécier la réalité complexe de notre région, ses richesses et spécificités. Principal interlocuteur du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, nos compétences nous placent en première ligne pour accompagner le tourisme pêche, défendre la biodiversité régionale et renforcer l'éducation à l'environnement, nécessaire vecteur de pérennisation de notre réseau associatif et de mise en œuvre de nos missions. Ensemble, sachons porter les valeurs de la **Génération Pêche**.



Mathieu Labrousse, Président

MISSIONS ET GOUVERNANCE



Missions

Les missions de l'ARP-NA (Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine) s'articulent autour de 4 axes nodaux qui guident notre action quotidienne.

- 1. Protection de la biodiversité**
- 2. Développement du loisir et tourisme pêche**
- 3. Éducation à l'environnement**
- 4. Gouvernance écologique**

L'Association Régionale a pour mission :

- d'assurer sur le plan régional toutes les liaisons nécessaires avec les élus et les services de la Région et de centraliser les informations
- de contribuer à la protection de la biodiversité aquatique et au développement durable des territoires par la promotion du loisir pêche
- d'animer le réseau des personnels des structures adhérentes afin de favoriser des liens avec la Région et autres partenaires;
- de participer à la définition d'orientations régionales pour le loisir pêche, le tourisme, la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles
- de favoriser la mutualisation des moyens et de contribuer à sa mise en œuvre
- de contribuer à l'animation et à l'adaptation des politiques territoriales
- d'être force de proposition et d'avis à la Région sur tout aménagement ou mesure relatifs à la qualité des milieux aquatiques, à leurs peuplements piscicoles et à la pratique de la pêche de loisir
- d'animer la représentation des Structures associatives de pêche de loisir (SAPL) dans les instances de gouvernance régionales

Gouvernance

Pour accomplir la mission qui lui est confiée, l'ARP-NA est représentée par un bureau composé de 6 membres et d'un conseil d'administration de 24 membres. L'Assemblée générale est quant à elle composée de 3 membres par FDAAPPMA (le Président et 2 délégués).



Le Bureau



Mathieu Labrousse, Président



André Dartau, Vice-Président



Paul Duchez, Vice-Président



Jean-Louis Molinié, Secrétaire



Gilles Brichet, Vice-Président



Alain Daly, Trésorier

Le Conseil d'administration

- Mathieu Labrousse (16)
- Yves Morinet (16)
- Gilles Brichet (17)
- Pierre-Jean Ravet (17)
- Patrick Chabrilanges (19)
- Michel Faure (19)
- Christian Perrier (23)
- Roger Virlogeux (23)
- Jean-Michel Ravaille (24)
- Alain Daly (24)
- Daniel Bourdie (33)
- Dominique Duphil (33)
- André Lesage (40)
- Michel Faure (40)
- Jean-Louis Molinié (47)
- Alain Guillaumie (47)
- André Dartau (64)
- Jean-François Regnier (64)
- Jean-Michel Grignon (79)
- Jean-Claude Peigné (79) PAEF
- Francis Bailly (86)
- Christian Delavault (86)
- Paul Duchez (87)
- Pierre Marc (87)



La représentativité externe

- **Mathieu Labrousse** - Comité Régional du Tourisme (CRT) de Nouvelle-Aquitaine, administrateur
- **Alain Daly**, CESER de Nouvelle-Aquitaine, conseiller
- **Mathieu Labrousse**, Comité Régional de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine, membre
- **Alain Daly**, Comité Régional de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine, membre
- **Michel Lafitte, Jean-Michel Grignon, Gilles Brichet, Patrick Chabrilanges**, Agence Régionale pour la Biodiversité (ARBNA), administrateurs, collège 4 Chasse et Pêche



La représentativité interne

- **Jean-Louis Molinié**, 6ème Vice-Président FNPF, **Paul Duchez**, membre du Bureau FNPF, **André Dartau**, administrateur FNPF, **Ghislain Bataille**, administrateur FNPF



- **Mathieu Labrousse, André Dartau, Christian Delavault, Daniel Eudenbach, Jean-Michel Grignon, Jean-Michel Ravailhe, Patrick Chabrilanges**, Comité régional de labellisation





Rapport moral du Président

L'ARP-NA a l'importante mission de développer l'attractivité du territoire grâce au tourisme pêche et au développement de ce loisir ; nous avons mesuré en 2019 l'étendue de cette mission et nous sommes pleinement ancrés dans sa mise en oeuvre. Etude sur le tourisme halieutique, vote et attribution des subventions « Tourisme pêche », réalisation des programmes d'action départementaux et réalisation du premier film promotionnel en sont des illustrations flagrantes. Notre participation (et co-organisation) au Carrefour National de la Pêche de Loisir ainsi que la création d'un stand pour le Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine nous ont également permis de promouvoir cette magnifique destination pêche et d'asseoir son identité fondatrice : un territoire source de passions.

De part notre position d'interface avec le Conseil régional et notre implication dans la gouvernance écologique, nous avons joué un rôle dans la mise en oeuvre du programme annuel de protection de la biodiversité avec près de 390 000 euros attribués en 2019. Nous avons participé à la concertation sur les différents schémas relevant de la compétence régionale, à la coordination des propositions dans le cadre des instances régionales (Comité Régional de la Biodiversité, CESER, ARBNA) et contribué aux réalisations régionales qui dicteront la politique de la Région (NéoTerra, ECOBIOSE, Stratégie Régionale pour la Biodiversité en lien avec la DREAL et l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine).

Nous pouvons nous féliciter des excellentes relations avec le Conseil régional, que ce soit du côté des élus avec lesquels nous avons pu bâtir une relation de confiance mutuelle, basée sur la reconnaissance des compétences et de l'expertise de notre réseau associatif, ou du côté des équipes de techniciens qui assurent un suivi qualitatif des dossiers. Un accompagnement sans faille sur lequel nous pouvons compter et que je tiens un nouvelle fois à remercier.

Je concède aisément que 2019 a été en outre une année compliquée à différents niveaux, notamment du fait du réchauffement climatique et des difficultés que nous avons connu quant à la gestion quantitative de l'eau mais je crois en la vertu d'une réponse commune, solidaire et structurée. Encore une fois, l'ARPNA constitue l'espace de concertation et d'échanges nous permettant d'anticiper, de répondre et de défendre nos valeurs que sont celles de la protection des milieux et de la sauvegarde de la biodiversité.

Apporter aux FDAAPPMA les avantages de la mutualisation, les retours d'expérience à travers les JTR notamment et les réunions statutaires (ou non d'ailleurs) permettent un développement efficient de la pêche de loisir au service des pêcheurs de Nouvelle-Aquitaine

Je ne peux que vous faire part de la fierté de partager ces missions avec des bénévoles si impliqués - pour la plupart devenus de véritables amis.

Mathieu Labrousse - Président

La structuration de la pêche de loisir en France

La FNPF coordonne les actions de plus de **3700** Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA), réunies au sein de 94 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique (FDAAPPMA), elles-mêmes regroupées en **6 Unions de Bassin** (pour le volet protection des milieux aquatiques en concordance avec l'organisation étatique des Agences de l'eau) et en **13 Associations régionales** (en concordance avec le nouveau découpage territorial régional pour le volet développement et promotion du loisir).

L'ensemble de ces structures regroupe près de **1000 salariés** et **40 000 bénévoles** qui s'activent pour le développement du loisir pêche et la protection des milieux aquatiques. L'ensemble des structures de la pêche de loisir représente l'un des plus importants mouvements associatifs français.



Et qui s'occupe des poissons migrateurs ?

- MiGRADouR : Migrateurs Adour
- MiGADo : Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre
- MiGAPi : Migrateurs Artois Picardie
- LoGRAMi : Loire Grands Migrateurs
- BGM: Bretagne Grands Migrateurs
- NGM: Normandie Grands Migrateurs
- SeiNoRMiGR : Seine-Normandie-Nord Migrateurs
- ASR : Association Saumon Rhin
- MRM: Migrateurs Rhône Méditerranée



La Pêche en France en 2019



1 418 155 pêcheurs

dont 3 792 pêcheurs amateurs aux engins et aux filets

500 000 km
de cours d'eau*
dont :

15 000 km
de fleuves

83 espèces
de poissons

40 000
Bénévoles



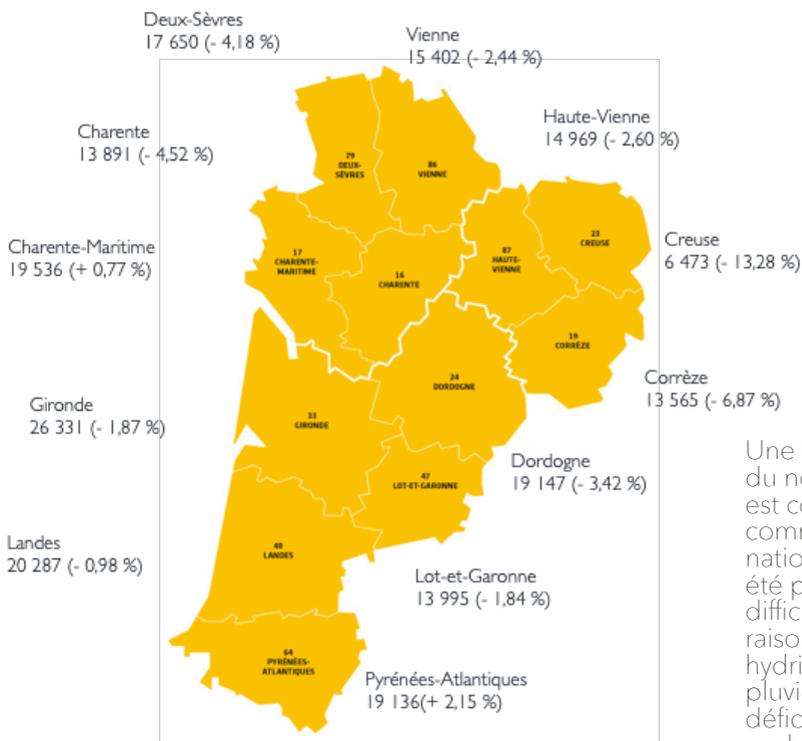
L'impact économique de la pêche associative de loisir en France dépasse

2 milliards d'euros

Les adhérents

2019

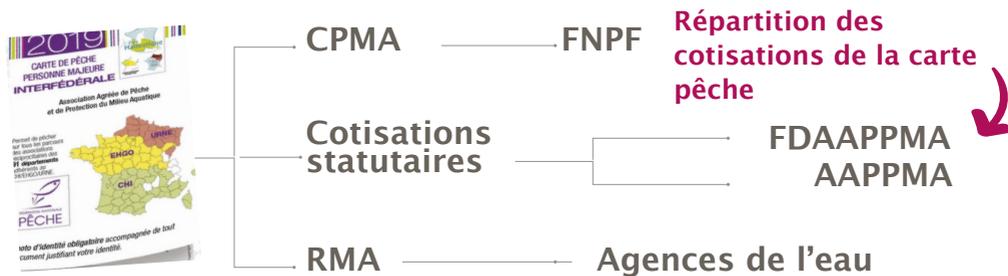
256 804 pêcheurs
Dont **200 382** ayant acheté leur
carte en Nouvelle-Aquitaine



Une baisse généralisée du nombre d'adhérents est constatée, tout comme au niveau national. L'année 2019 a été particulièrement difficile notamment en raison des déficits hydriques. La pluviométrie a été déficitaire d'environ 20% sur la France, générant ainsi de sévères assècs

Prendre sa carte de pêche, c'est participer au développement des territoires et à la protection des milieux aquatiques

Ce que la carte de pêche finance



La FNNP appuie financièrement les actions des structures associatives agréées de la pêche de loisir. Ces actions peuvent concerner le développement du loisir pêche, les milieux aquatiques et leurs peuplements piscicoles, le rétablissement de la continuité écologique et le domaine juridique. Pour toute action réalisée, la SAAPL doit prendre en charge une partie du financement et la FNNP en supporte un pourcentage. Le taux d'aide apporté par la FNNP varie en fonction de l'intérêt de l'action vis-à-vis de la stratégie nationale définie et appliquée par celle-ci.



La Pêche en Nouvelle-Aquitaine en 2019

256 804 pêcheurs
dont 200 382 adhérents en Nouvelle-Aquitaine

84 000 km
de cours d'eau

76 Parcours
labellisés

134 Millions d'€

sont dépensés en N-A pour la pratique de la
pêche de loisir

1 256€ sont dépensés en moyenne par
chaque pêcheur «touriste» venus en N-A

472 AAPMA

9 000
Bénévoles

125 salariés en FDAAPPMA

31 salariés
en association
migrateurs

Les dates marquantes de 2019



Carrefour
National de la
Pêche de Loisir



Assises
régionales de la
biodiversité



Journée
Technique
Régionale des
directeurs de FD

Assemblée
Générale des
acteurs de l'eau
partenaires de
l'ARBNA

Formation GPP
Module 1

Rencontre des
gestionnaires de
d'espaces
naturels

COPIIL Plan de
développement
de Vassivière

COPIIL étude
tourisme
halieutique

Séminaire
Tourisme Pêche
Vassivière

Commission
permanente
Conseil Régional
AXE A et C

Assemblée
Générale de
l'ARP-NA à
Jarnac (16)

Salon de
l'Agriculture
Foire de
Bordeaux

Participation au
championnat du
monde dans le
Cantal – Pêche
de la truite aux
leures
Tournage film
promotionnel
Pêche N-A en
Corrèze

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin



Tour de France
PAU (64) –
Rendez-vous
Génération
Pêche



Participation à
l'élaboration de la
stratégie régionale de
la biodiversité (SRB)

Conseil
d'administration du
Comité Régional du
Tourisme

Comité Régional de
labellisation en
Dordogne

Règlement intervention
Direction du tourisme
Conseil Régional

Comité Régional de
labellisation en
Charente-Maritime

Commission
Permanente Conseil
Régional AXE B
Tourisme

Groupe de
travail Ecobiose

Conseil
d'administration de
l'ARP-NA

Comité Régional de
labellisation en Vienne

Comité
technique et
scientifique de
l'ARBNA

Comité Régional de
labellisation en Lot-et-
Garonne

Journée Technique
Régionale ENEDS

Réunion du collège 4
Chasse et Pêche de
l'ARBNA

Conseil
d'administration de
l'ARP-NA

Juillet

Septembre

Novembre

Aout

Octobre

Décembre



Les partenariats



La FNPF dispose d'un fonds annuel de 500 000 € destiné à aider à la structuration fonctionnelle des Associations Régionales et des Unions de Bassin dont 304 000 € pour les Associations Régionales. L'ARP-NA a bénéficié en 2019 de 29 500€ à ce titre.

Une aide de 5 000 € a, en outre, été attribuée pour le Carrefour National de la Pêche de Loisir.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Axe A : 389 986 € pour les actions de préservation et de restauration de la biodiversité (études, travaux...).

Axe B : 217 500 € ont été votés pour des projets de développement touristique et du loisir pêche (pontons PMR, parcours labellisés...)

Axe C : 84 000 € ont été attribués pour le programme d'actions ENEDS (Education Nature Environnement pour un Développement Sostenable).

Le poste de coordinateur régional bénéficie du dispositif d'aide à l'emploi associatif (13 000 €)

►► Nouveautés 2019

L'ARP-NA a rejoint le cercle des amis du Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, permettant de bénéficier d'un espace ouvert aux 240 000 visiteurs de la Foire Internationale de Bordeaux.

Cet espace ludique et attractif a pour objectif de promouvoir la pêche de loisir auprès du grand public grâce à des animations mises en œuvres par les animateurs des 12 FDAAPPMA de la Région.

Ce salon s'est tenu du 1er juin au 10 juin 2019 et a rencontré un franc succès, notamment auprès des 700 jeunes venus se mesurer au simulateur de pêche.



Une campagne de communication accompagne cet événement grâce à différentes plateformes : **Aqui.fr**, **AgriWeb.tv** et aux moyens de la Région. La pêche été l'objet de plusieurs reportages. Un album photos a été édité et offerts à tous les participants et leurs partenaires.



Crédit Photo FD87

▶▶ Le Carrefour National de la Pêche de Loisir de Cournon : 30 ans déjà !

Pour son 30^{ème} anniversaire, le Carrefour National Pêche & Loisirs a soufflé ses bougies en grand, avec 26 000 personnes qui ont répondu présentes à ce rendez-vous devenu le premier rassemblement de la pêche de loisir en France.

Avec une organisation renouvelée, les FDAAPPMA de la Région ont pu promouvoir leur territoire et les spécificités départementales sous une image commune, celle de Génération Pêche.

Le village « Pêche » présentant le monde associatif a également accueilli le public grâce de nombreuses animations qui ont connu un grand succès.

Ce rendez-vous désormais incontournable pour le pêcheur représente toujours un moment convivial où le réseau associatif peut se retrouver, échanger et partager. C'est également l'occasion de créer des partenariats avec les professionnels de la pêche de loisirs : moniteurs guides de pêche, détaillants, distributeurs, fabricants, médias etc...





La Pêche de loisir comme vecteur d'éducation à l'environnement

Apprendre, connaître pour aimer et protéger ; c'est désormais la devise régionale permettant de former les éco-citoyens de demain, gardiens de notre biodiversité.

En 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine a voté un dispositif d'aide aux acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement pour un développement soutenable (ENEDS). Cette mesure a pour objectif de permettre un meilleur accompagnement de la part des acteurs traditionnels de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). La Région a également offert un cap, celui du renforcement du lien Homme / Nature. Les FDAAPPMA se sont pleinement inscrites dans cet objectif et réalisent de très nombreuses animations sur l'ensemble du territoire régional. En 2019, ce sont près de 350 000 euros qui ont été consacrés à ce programme d'actions par les FDAAPPMA. Nous remercions le Conseil Régional qui a accompagné cette année ce dispositif à hauteur de 84 000 € et assurés une montée en puissance de ces actions. Avec plus de 1000 animations réalisées et plus de 70 000 personnes sensibilisées dont 17 000 scolaires,



Crédit Photo FD86

les FDAAPPMA se sont engagées à faire de cette thématique une **réelle priorité**. Nous savons que la pêche de loisir constitue un vecteur de premier choix pour accompagner, notamment les plus jeunes au bord de l'eau, les aider à comprendre, à s'émerveiller et à retrouver des sensations qui les mèneront à établir un véritable lien affectif avec le cours d'eau, ses habitants et leur environnement. Former le pêcheur de demain, c'est également lui apprendre les bonnes pratiques, les clés de compréhension pour lui permettre de veiller efficacement sur les milieux aquatiques.



Tourisme : cap vers la pêche !

Répondant à une demande d'intérêt régional, une étude sur le poids socio-économique de la pêche de loisir en Nouvelle-Aquitaine a été réalisée en 2019.

Prévue par la convention régionale pêche, une étude devait être réalisée pour identifier les **potentiels de développement** du tourisme pêche en Nouvelle Aquitaine et ainsi préciser les orientations à travailler en priorité dans le cadre du schéma régional de développement du loisir pêche. Cette étude a permis de mettre en lumière le poids non négligeable de la **filière pêche** sur l'ensemble de la Région et ainsi d'habiller le Conseil régional à créer un **règlement d'intervention** autorisant l'octroi de subventions dans ce domaine. À la suite d'une consultation publique, trois cabinets d'études ont été retenus et ont travaillé de concert durant près d'un an. La Région a pris en charge 50% du coût de l'opération et a intégré le comité de pilotage composé de représentants des différents territoires. Les résultats concluants ont été présentés sur l'île de Vassivière lors d'un **séminaire « Pêche Nouvelle-Aquitaine »** qui a regroupé de nombreux acteurs de la filière (SAPL, hébergeurs, professionnels du tourisme, collectivités territoriales etc.). Des groupes de travail ont été formés pour faire émerger les besoins et les attentes du **terrain**.

Les orientations retenues par l'étude sont désormais soutenues financièrement par la Région et les subventions à l'investissement du Conseil régional sont d'ores-et-déjà importantes car 30% du montant des opérations sont pris en charge.

Ce soutien a notamment permis d'aménager de nombreux « spots » de pêche sur l'ensemble de la Région (pontons PMR, rampes de mise à l'eau, aménagement de parcours labellisés etc.) en veillant naturellement à l'équilibre des territoires.

LE LOISIR PÊCHE EN NOUVELLE-AQUITAINE

256 804
PATRIQUANTS

18% des pratiquants en Nouvelle-Aquitaine viennent d'autres Régions ou de l'étranger

134 MILLIONS € sont dépensés chaque année par les pêcheurs en Nouvelle-Aquitaine

985 € Montant dépensé en 2017 par les pêcheurs pour leur pratique
Les pêcheurs originaires de Nouvelle-Aquitaine dépensent en moyenne 908 € quand les pêcheurs extérieurs à la Région dépensent 1 265 €

COMMENT SE PRATIQUE LE LOISIR PÊCHE ?

LE LEURRE ET LE COUP : LES TECHNIQUES LES PLUS PRATIQUÉES

44% des pêcheurs ont recours à une embarcation pour la pratique de la pêche (embarcations motorisées et des float tube principalement)

74% des pratiquants relâchent régulièrement ou toujours leurs prises



51 600 pratiquants déclarent être des bénévoles actifs, soit un pratiquant sur 5

Les bénévoles actifs participent principalement à des actions de préservation de l'environnement

IMPACT SUR LE TOURISME

317 880 NUITÉES

soit 2% des nuitées touristiques de Nouvelle-Aquitaine en 2017

6 jours durée moyenne d'un séjour

42% des séjours des pêcheurs sont faits dans des hébergements marchands

800 000 EXCURSIONS À LA JOURNÉE

soit 5 excursions par pratiquant par an

Des excursions dans un rayon de moins de

40 km du domicile des pêcheurs

LE CADRE ENVIRONNANT

Principal critère de sélection des lieux de séjours et d'excursions

DU TOURISME DÉSAISONNALISÉ

Le pic de fréquentation touristique liée à la pêche est en **MAI** alors qu'il est en août pour le tourisme néo-aquitain

Données 2017 issues d'une enquête statistique auprès de 6 000 pratiquants par les cabinets ArgosSilve et D-Saïr financée par :



Infographie réalisée par le bureau d'études Terre d'avance



Labellisation de Parcours de Pêche

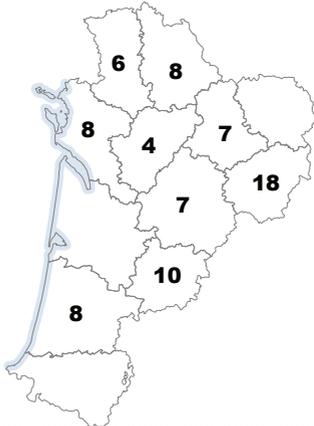
Les structures associatives de la pêche de loisir mènent avec les partenaires locaux une politique de mise en valeur générale des **parcours de pêche** en vue d'améliorer globalement leur réseau dans le cadre d'une cohérence départementale et régionale. L'objectif est de favoriser l'émergence de **parcours d'excellence** facilitant la promotion et la communication en leur accordant une lisibilité par l'attribution de labels : parcours **découverte**, parcours **famille** et parcours **passion**.

Cette démarche mobilise les acteurs du territoire à tous les niveaux : l'AAPPMA, le bloc communal, les offices de tourisme, les syndicats, les Conseils départementaux en lien avec la FDAAPPMA et le Conseil régional qui intervient à hauteur de 30% du projet. En outre, la démarche liée à la labellisation permet de véhiculer les initiatives innovantes à travers toute la région.

Le **comité régional de labellisation** est composé d'élus de toute la Région (MM. Labrousse, Chabrillanges, Dartau, Ravailhe, Eudenbach, Delavault, Grignon et d'Alban Martinez de la Direction du tourisme du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Les offices de tourisme et les représentants des collectivités sont également invités à participer à ce comité lorsqu'il se déplace pour décerner le label et récompenser cette démarche d'excellence.



Exemples de d'équipements obligatoires pour l'obtention du label « Parcours Famille »



76 parcours labellisés en Nouvelle-Aquitaine soit 21% du total national



Promouvoir la pêche de loisir en Nouvelle-Aquitaine : le choix de la vidéo

Un premier clip promotionnel a été réalisé en Corrèze en mai 2019

Résolument tournées vers la promotion de leur loisir grâce à une communication renouée, les FDAAPPMA, sous l'égide de l'ARP-NA, se sont lancées dans la réalisation de vidéos promotionnelles ; de quoi mettre l'eau à la bouche !

C'est en Corrèze que le premier clip a été tourné avec la société Ymotion. Les images soulignent les atouts de ce département et offrent une vitrine d'avant garde à la pêche corrézienne...et donc néo-aquitaine.

L'objectif est d'abord de disposer d'images de qualité professionnelle afin d'apporter de la crédibilité à l'offre très concurrentielle en matière de tourisme et de loisir dans la région. Ces images sont par la suite mises à disposition des partenaires de notre réseau (office de tourisme...) et diffusées lors de salons et autres événements publics (Foire Internationale de Bordeaux, Carrefour National de la Pêche...).

Nous remercions une nouvelle fois la fédération de la Corrèze pour son dynamisme qui a permis d'enclencher une démarche vertueuse avec de nombreux tournages à venir.



**Pêche Nouvelle-Aquitaine**
2 juillet 2019 · 🌐

Une destination pêche, au cœur de la Nouvelle-Aquitaine : Vivez, Bougez, Pêchez avec #GénérationPêche

Redécouvrez votre Région 😊😊 Région Nouvelle-Aquitaine

👍❤️😄 58 16 commentaires



Une destination pêche, ... au cœur de la Nouvell...
Pêche Nouvelle-Aquitaine
il y a 41 semaines · 12,2 K vues

19 juillet 2019

Le rendez-vous Génération Pêche

PAU - 64



Tour de France 2019, un contre la montre à Pau spectaculaire

En 2019, Génération Pêche était à nouveau partenaire institutionnel du Tour de France qui a compté près de 3 millions de téléspectateurs journaliers.

Une nouvelle occasion pour les SAPL de partir à la rencontre du public et des pêcheurs sur le tracé de cet événement populaire et festif. La FDAAPPMA des Pyrénées-Atlantiques a une nouvelle fois répondu présent avec une belle énergie et a organisé un «Rendez-vous Génération Pêche» auquel étaient conviés l'ensemble des présidents de fédération, la FNPf et les partenaires locaux. Ce moment a été partagé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, marquant ainsi la dernière participation de notre réseau au Tour.

 **PêcheNouvelleAquitaine** @alpc_ar · 19 juil. 2019

Nous sommes nombreux sur le stand #GenerationPêche à Pau au programme des animations pour les plus jeunes, des initiations pour tous, des quizz biodiversité @LaFNPF rejoignez un formidable réseau associatif qui vous permettra d'agir au service de la biodiversité et....de la Pêche





Gouvernance écologique

Le quatrième axe de notre Convention régionale est celui de la gouvernance écologique. Rappelons que les SAPL sont présentes à chaque échelon du territoire et participent aux prises de décisions. Des milliers de bénévoles et de salariés travaillent main dans la main, du local au national, aux côtés de nombreux partenaires.

L'échelon régional

Evidemment, l'échelon régional ne fait pas exception grâce à la sacralisation contractuelle de ce 4ème axe. Celui-ci a permis de formaliser la participation de nos élus dans différents organes consultatifs et de permettre de défendre des causes chères à nos structures.

Ainsi, au cours de l'année 2019, nous avons pu participer à de nombreuses réunions de planification et apporter nos contributions à l'élaboration des divers schémas, études, plans, stratégies qui régissent la vie politique au Conseil régional. Il s'agit d'un engagement quotidien, intense et particulièrement enrichissant. À titre d'exemple, en 2019, nous avons assisté à près de 74 réunions dans le cadre du **CESER**.

La participation au **Comité Régional de la Biodiversité**, sur nomination du préfet, permet également de transmettre la vision des FDAAPPMA et d'assurer la mise en œuvre de nos missions statutaires

Nous avons eu l'honneur d'accueillir le Président de l'**Agence Régionale de la Biodiversité**, M. Alain Dutartre, lors du Conseil d'Administration de l'ARP-NA du 26 septembre 2019 et ainsi permettre la mise à disposition de notre expertise afin d'étendre le réseau de suivi des assocs à l'échelle régionale. Plusieurs réunions du **collège 4** (Chasse et Pêche) se sont également tenues.

Enfin, nous avons contribué à l'élaboration du **SRADDET**, à l'étude **Ecobiore** et à la feuille de route **NéoTerra** en veillant à ce que les milieux aquatiques et leurs habitants ne soient ni oubliés ni négligés. Nous avons également participé à l'élaboration de la charte des **PNR** de Nouvelle-Aquitaine.

Des réunions de concertation et de suivi des programmes d'action sont régulièrement organisées avec les services de la **Région Nouvelle-Aquitaine**, sous la bienveillance du Conseiller régional en charge de la Pêche, de la Chasse et des zones humides, M. Henri Sabarot.



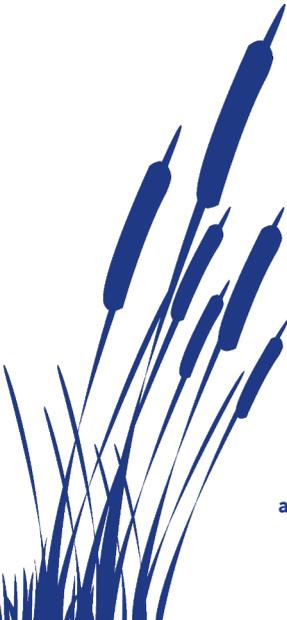
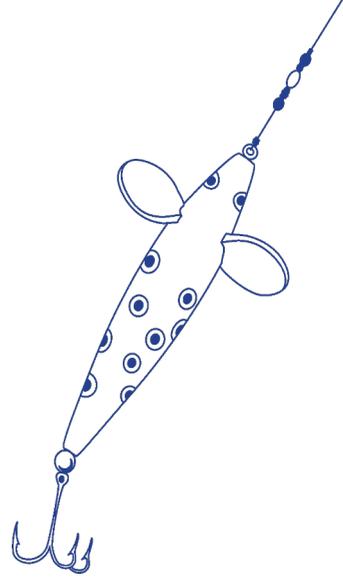
Bilan et compte de résultat 2019

	2018	2019		2018	2019
Actif			Passif		
Actif immobilisé	688	344	Capitaux propres	42 840	43 682
Actif circulant	80 530	129 760	Provisions pour risque et charges		
			Dettes	38 370	86 422
Total général	81 218	130 104	Total général	81 218	130 104

	2018	2019		2018	2019
Charges			Produits		
Charges courantes d'exploitation	154 377	149 584	Subventions d'exploitation	82 294	75 511
Dotations aux amort. et dep.	344	344			
Autres charges	120	874	Autres produits	305	
Charges exceptionnelles	10 079		Produits exceptionnels		4 177
			Produits financiers		
Total général			Total général		
Résultat	-11 969	+ 842		152 206	150 426

Les comptes ont été validés par M. Pierre Gundelwein, commissaire aux comptes et vérifiés par MM. Charbonnel, Venancie et Grignon, vérificateurs aux comptes.

www.peche-nouvelle-aquitaine.org



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

16 rue des Prés - 24000 Périgueux
arpna@peche-nouvelle-aquitaine.org